



**Commune de
La Couarde sur Mer**

Madame DEVAL Anne
NAUTIC STORE
24 CHEMIN DES EPINETTES
17670 LA COUARDE SUR MER

OBJET: Certificat d'autorisation tacite
REF: PC 017121 22 E0044 - NAUTIC STORE

Madame,

Compte tenu du caractère tacite de la délivrance de votre autorisation, le présent certificat atteste que vous êtes titulaire d'un Permis de construire comprenant ou non des démolitions depuis le 24 mai 2023. Cette autorisation a été référencée comme suit :

- n° PC 017121 22 E0044
- décision en date du 25 mai 2023
- au bénéfice de NAUTIC STORE, représentée par Monsieur DEVAL Anne, demeurant 24 CHEMIN DES EPINETTES 17670 LA COUARDE SUR MER
- sur le terrain sis à 24 CHEMIN DES EPINETTES, cadastré ZB242
- pour un préau

Au vu de la localisation de votre terrain en site inscrit, vous pourrez démarrer les travaux dans un délai de quatre mois à compter du dépôt de la demande en mairie conformément aux dispositions de l'article R 425-30 du Code de l'Urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à La Couarde sur Mer, le 30.05.2023

Le Maire,
Patrick RAYTON

Avis de dépôt affiché en mairie le :16.12.2023

Le présent certificat est transmis au représentant de l'Etat dans les conditions prévues aux articles L 2131-1 et L 2131-2 du code général des collectivités territoriales le :

2106/2023

INFORMATIONS - À LIRE ATTENTIVEMENT

CARACTÈRE EXECUTOIRE D'
ou à son délégué dans les
président de l'établissement
effectuée.

CARACTÈRE DEFINITIF D'UNI
- dans le délai de deux mo
recours est tenu d'en inform
- dans le délai de trois moi
préalablement le bénéficia
COMMENCEMENT DES TRAV
de la Déclaration d'Ouvert
Pour un projet situé dans u
dépôt de la demande en n
En cas de déclaration pré
après la date à laquelle l'
Pour un permis de démolir
acquise.

AFFICHAGE : Copie de l'
affichée sur le terrain dès l'
L'affichage est effectué p
espaces publics dès l'obte
ou la dénomination social
permis, nature du projet, le
rapport au sol naturel ; dar
parc résidentiel de loisirs,
bâtiments à démolir. Il doit
Le panneau d'affichage c
à compter du premier jour
ou tout recours contentie
décision prise sur la déclar
un délai de quinze jours fra
Cet affichage n'est pas ok
secteurs urbanisés.

DURÉE DE VALIDITÉ : Une a
notification de la décision
interrompus pendant un dé
En cas de recours contre le
de même, en cas de reco
dans l'attente de son obter
L'autorisation peut être pr
demande présentée deu
administratives de tous ord
Vous devez formuler votre
proroger. Votre demande c

- soit adressée au maire
- soit déposée contre dé

DROITS DES TIERS : Une aut
privé telles que les servitu
charges du lotissement ...)

OBLIGATION DE SOUSCRIRE
dommages prévue par l'ai'

AUTORISATION : L'autorisation est exécutoire à compter de la date à laquelle elle a été transmise au préfet
ilions définies aux articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du code général des collectivités territoriales. Le maire ou le
ublic de coopération intercommunale doit vous informer de la date à laquelle cette transmission a été

ORISATION : le permis n'est définitif qu'en l'absence de recours ou de retrait :
ompter de son affichage sur le terrain, sa légalité peut être contestée par un tiers. Dans ce cas, l'auteur du
bénéficiaire du permis au plus tard quinze jours après le dépôt du recours ;
s la date du permis, l'autorité compétente peut le retirer, si elle l'estime illégal. Elle est tenue d'en informer
du permis et de lui permettre de répondre à ses observations.

les travaux peuvent démarrer dès que l'autorisation est acquise, exécutoire, après transmission en mairie
e Chantier et installation du panneau tel que détaillé ci-dessous.

Inscrit, les travaux ne peuvent commencer qu'après l'expiration d'un délai de quatre mois à compter du

comprenant une partie coupe et abattage d'arbre, les travaux ne peuvent commencer qu'un mois
ation est acquise.

travaux de démolition ne peuvent commencer que quinze jours après la date à laquelle l'autorisation est

ou du document attestant du délai d'instruction de votre dossier en cas de décision tacite doit être
ation de la décision, tacite ou explicite, et pendant toute la durée du chantier.

soins du bénéficiaire sur un panneau de plus de 80 centimètres de manière à être visible depuis les voies et
de la décision, tacite ou explicite, et pendant toute la durée du chantier. Il doit indiquer le nom, la raison
bénéficiaire, le nom de l'architecte auteur du projet architectural, la date de délivrance, le numéro du
fficie du terrain, et s'il y a lieu la superficie du plancher autorisé ainsi que la hauteur de la construction par
as d'un lotissement, le nombre maximum de lots prévus ; si le projet porte sur un terrain de camping ou un
mbre maximum d'emplacements autorisés ; si le projet prévoit des démolitions, la surface du ou des
ment indiquer l'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté.

nd également la mention suivante : " Droit de recours : " Le délai de recours contentieux est de deux mois
période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau. " Tout recours administratif
it, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la
préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans
compter du dépôt du recours. "

aire pour les déclarations préalables portant sur une coupe ou un abattage d'arbres situés en dehors des

ation est périmée si les travaux ne sont pas entrepris dans le délai de trois ans à compter de la date de
bénéficiaire ou de l'obtention de l'autorisation tacite. Il en est de même si, passé ce délai, les travaux sont
périeur à une année.

mis le délai de validité est suspendu jusqu'au prononcé d'une décision juridictionnelle irrévocable. Il en va
ontre une décision prévue par une législation connexe donnant lieu à une réalisation différée des travaux

e 2 fois pour une durée d'un an chacune, c'est-à-dire que sa durée de validité peut être prolongée, sur
is au moins avant l'expiration du délai de validité si les prescriptions d'urbanisme, les servitudes
les taxes et participations applicables au terrain n'ont pas évolué.

ande de prorogation sur papier libre, en joignant une copie de l'autorisation que vous souhaitez faire
uble exemplaire doit être :

li recommandé, avec demande d'avis de réception postal,
ge à la mairie.

on est acquise sans préjudice du droit des tiers (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit
le vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des
appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.

ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGES : Le bénéficiaire du permis a l'obligation de souscrire l'assurance de
.. 242-1 du Code des assurances.